

Questions orales

Des voix: Règlement!

Mme le Président: A l'ordre!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député sait qu'il est possible que des ententes interviennent entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Je rappelle au député, qui est ordinairement un homme raisonnable, que le gouvernement du Canada a réussi à conclure des ententes avec les gouvernements de trois provinces productrices de l'Ouest et que nous avons pu mettre au point un accord sur les ressources sous-marines après des négociations intensives avec le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse. Selon moi, ce que nous avons pu faire dans le cas de quatre autres provinces est aussi possible dans le cas de Terre-Neuve si les deux côtés négocient de bonne foi.

LE MOMENT OÙ LE CABINET A PRIS LA DÉCISION

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, le vice-premier ministre dirait-il à la Chambre des communes quand le cabinet a décidé de saisir la Cour suprême du Canada de la question des gisements sous-marins.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Non, madame le Président, car je n'ai pas ce renseignement. Je sais par ailleurs que le décret du conseil a été signé ce matin, mais c'est tout ce que j'ai comme renseignement à communiquer. Le premier ministre doit venir à la Chambre plus tard; le très honorable leader de l'opposition pourra alors reprendre la question, mais pour l'instant je n'en sais pas davantage à ce sujet.

L'HEURE DE L'ARRIVÉE DU PREMIER MINISTRE À LA CHAMBRE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, tout simplement pour préciser un point, le premier ministre viendra-t-il à la Chambre avant la fin de la période des questions?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le premier ministre rencontre en ce moment son homologue d'Australie; je l'attends à la Chambre avant 3 heures.

* * *

LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

LES ALLÉGATIONS DE FINANCEMENT DE CERTAINS CANDIDATS À DES ÉLECTIONS CANADIENNES

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Madame le Président, le premier ministre étant absent, j'aimerais poser ma question au solliciteur général. En 1976, le premier ministre et le sénateur Ray Perrault de la Colombie-Britannique ont rencontré un certain John Meier de la Colombie-Britannique, ancien associé d'Howard Hughes. M. Meier leur a alors remis une énorme quantité de documents et de rubans magnétiques au sujet d'allégations selon lesquelles la CIA avait infiltré les services canadiens de sécurité et, par l'entremise de ses agents, financé

certaines élections et certains candidats au Québec, en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan entre 1970 et 1976. Le solliciteur général confirmera-t-il aujourd'hui que, à la suite de ces graves allégations, le premier ministre a ordonné une enquête secrète sur les allégations et les accusations formulées par M. Meier et qu'une enquête a bel et bien été menée par un avocat nommé Pierre Genest? Le solliciteur général rendra-t-il publics les résultats de cette enquête secrète?

• (1440)

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, je n'ai aucun renseignement à ce sujet. J'espère pouvoir m'en enquêter et répondre d'ici peu.

M. Robinson (Burnaby): Madame le Président, j'ai donné avis de cette question au ministre hier. Bien entendu, si on peut confirmer ces allégations, elles constituent un accroc radical à la souveraineté canadienne de la part d'agents américains de la CIA.

ON DEMANDE QU'UN COMITÉ ÉTUDIE LA PRÉTENDUE INGÉRENCE DE LA CIA DANS DES ÉLECTIONS CANADIENNES

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Madame le Président, étant donné l'importance des questions que soulève la demande de Meier, document que j'ai d'ailleurs l'intention de déposer à la fin de la période des questions, et comme elles ont aussi été soulevées récemment au procès de l'agent Vermette de la Gendarmerie royale à Québec, le ministre donnera-t-il maintenant au comité permanent de la justice et des questions juridiques un mandat afin d'étudier le rôle de la CIA au Canada, d'entendre des témoins y compris Meier, et de se rendre compte si la CIA s'est infiltrée dans le service de sécurité au Canada et si, chose encore plus importante, elle a tenté d'exercer une influence lors des élections démocratiques au Canada comme il l'a fait au Chili en 1973?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, le député ne m'a pas prévenu qu'il poserait cette question aujourd'hui.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LES DROITS DE PÊCHE DES MICMACS

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Nous avons appris que le gouvernement québécois avait refusé à nouveau de reconnaître les droits de pêche légitimes des Micmacs à Restigouche et avait provoqué ceux-ci en changeant d'idée sur une offre qui aurait peut-être réglé cette affaire. Comme la saison de la pêche sur la Restigouche ouvre dans trois semaines, et que nous ne voulons pas voir se répéter les incursions et les actes de violence de l'an dernier, le ministre dira-t-il à la Chambre s'il interviendra dans cette affaire en négociant avec le gouvernement du Québec et en exigeant un règlement juste et raisonnable le plus tôt possible?